

## Congrès 2022 : Paralytic Cerebral France met l'accent sur les droits et l'innovation

Paralytic Cerebral France organisera, les mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 octobre prochains, son congrès annuel à Reims. Ce congrès sera également l'occasion de célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux du Nord et de l'Est (AA IMC NE). Axé sur le thème des droits des personnes en situation de handicap, ce congrès permettra d'identifier les grands enjeux de ces prochaines années en matière de compensation, d'intégration scolaire et professionnelle, de participation sociale des personnes avec paralytic cérébrale et du droit inaliénable de toute personne à une vie amoureuse, affective et sexuelle. Ce congrès traitera également du thème de l'innovation autour d'ateliers mettant en exergue les meilleures pratiques professionnelles des adhérents de Paralytic Cerebral France, qui concourent à l'amélioration constante de la qualité et du cadre de vie des personnes en situation de handicap. Un défilé de mode sera enfin organisé et consacrera l'esthétisme et la beauté.

Après la célébration des 30 ans de Paralytic Cerebral qui avait eu lieu, l'année dernière, sur les rives du Lac d'Annecy, le congrès 2022 se déroulera les mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 octobre prochains à Reims sur le thème : « *Vivre avec une paralytic cérébrale : une mise en œuvre effective des droits pour une pleine liberté de choix et de décision de la personne* ». Cet événement sera également l'occasion de célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux du Nord et de l'Est (AA IMC NE).

### *Une première journée axée sur le thème des droits et le pouvoir d'agir sur sa vie*

Paralytic Cerebral France a fait le choix d'axer les tables-rondes de son congrès sur quatre grands enjeux : la compensation, le triptyque scolarisation - formation - projet professionnel, la participation sociale des personnes qui vivent avec une paralytic cérébrale et enfin la vie amoureuse, affective et sexuelle.

« *Les intervenants sont invités à faire des propositions concrètes à l'échelle du quinquennat pour faire en sorte que les cinq prochaines années soient synonymes de nouvelles avancées sociétales en faveur des droits des personnes en situation de handicap et de leur capacité à être auteur de leur vie.* » indique Jacky VAGNONI.

« *L'auto-détermination et le pouvoir d'agir seront, tout au long de la journée, au centre de nos préoccupations. C'est dans cet esprit que Paralytic Cerebral France fera un point d'étape sur l'avancement de son programme de formation d'experts d'usages qui présente un caractère novateur et expérimental. Ce programme va permettre à des personnes - notamment accompagnées en établissements médicalisés - de valoriser leur savoir-faire expérimental pour participer à la montée en compétences des futurs professionnels du soin et de l'accompagnement.* » précise Jacky VAGNONI.

## *Une seconde journée axée sur le thème de l'innovation*

La seconde journée sera consacrée à des ateliers sur le thème de : « *L'innovation fait réseau* » autour de projets de bonnes pratiques portés par les adhérents du réseau de Paralyse Cérébrale France. « *Il est, dans un contexte très difficile, plus que jamais nécessaire de démontrer notre attachement constant à faire progresser les différentes offres d'accompagnement sur la voie d'une inclusion réfléchie, ajustée aux besoins et aux désirs de chacune et de chacun.* » ajoute Jacky VAGONI.

Plusieurs innovations seront présentées par les adhérents : l'éducation conductive, l'atelier collaboratif Altylab ou encore l'organisation de séances de socio-esthétique et de socio-coiffure pour personnes en situation de handicap.

## *L'AA IMC NE célébrera son 50<sup>ème</sup> anniversaire*

« *L'AA IMC NE, adhérente du réseau de Paralyse Cérébrale France, célébrera son 50<sup>ème</sup> anniversaire autour d'une rétrospective en images des événements marquants de son histoire et remettra, en présence de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, des trophées aux fondateurs pour les remercier de leur engagement associatif. Ces trophées ont été réalisés par les usagers et les professionnels de l'Établissement et Service d'Aide par le Travail 'Les Ateliers de Murigny' et le Service d'Activités de Jour Thi'Saj'.* » indique Christian MINET, président de l'Association d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux du Nord et de l'Est.

« *Cette séquence anniversaire sera conclue par un défilé de mode de personnes en situation de handicap, qui consacrera l'esthétisme et la beauté. Ce défilé s'inscrira dans le cadre de l'aboutissement d'un projet local structurant, encadré par un styliste, autour d'un travail sur l'estime de soi par le biais de la mode et du vêtement (confection sur mesure).* » conclut Christian MINET.

## **Contact presse :**

Anne de LANDER - 06 61 77 48 72 - [annedelander@gmail.com](mailto:annedelander@gmail.com)

Paralyse Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec paralysie cérébrale (avec ou sans polyhandicap).

Paralyse Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire, situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 400 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 300 collaborateurs (ETP).

Le réseau de Paralyse Cérébrale France accompagne, chaque jour, près de 8 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers plus de 210 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 25 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité de gouvernance du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), du Conseil National de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et de Collectif handicaps, Paralyse Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche...

[www.paralysiecerebralefrance.fr](http://www.paralysiecerebralefrance.fr)